

LE PUBLICISTE.

DECADI 30 Brumaire, an VIII.

21 Nov 1799



Prise par les Algériens de dix bâtimens impériaux. — Victoire remportée par la cour de Madrid sur la superstition. — Rappel du citoyen Perrochel, ambassadeur près la république helvétique. — Nombre des arrêtés de déportation lancés dans la ci-devant Belgique par l'ancien directoire. — Nomination de quinze commissaires du consulat dans les départemens.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

AFRIQUE.

D'Alger, le 10 vendémiaire.

Nos corsaires se sont emparés dernièrement de dix bâtimens sous pavillon impérial : les équipages ont été déshabillés et mis aux fers, parce qu'il s'est trouvé parmi eux quelques Vénitiens. Ils ont pris aussi plusieurs bâtimens maltois & napolitains, quoiqu'ils fussent munis d'un passe-port de l'amiral Nelson. Ces prises portent le nombre d'esclaves à 2 mille. Cependant le prix n'en est pas diminué.

TURQUIE.

De Constantinople, le 30 vendémiaire.

C'est le 9 de ce mois que l'envoyé espagnol, M. de Boughivy, a reçu l'ordre de partir d'ici sous quinze jours. On l'accuse, dans la note qui lui a été remise à ce sujet, d'avoir servi d'espion aux Français. L'envoyé hollandais, van Dedem, est déjà parti avec ses deux secrétaires.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 30 vendémiaire.

L'empereur ayant fait ces jours derniers plusieurs promotions militaires, le général Chamboran, qui avoit reçu il y a quelque tems sa démission, a demandé à rentrer au service; mais il a essuyé un refus, parce que Paul 1^{er}. ne cache plus son intention d'éloigner peu à peu tous les français de ses armées.

ESPAGNE.

De Madrid, le 14 brumaire.

Il est question, plus que jamais, de donner en propriété à M. d'Aréna le ministère des affaires étrangères, qu'il ne possède que par *interim*, & même d'y joindre provisoirement celui de grâce & de justice.

Notre gouvernement vient de remporter sur la superstition une victoire nouvelle.

Peu de jours après la mort du consul batave & l'apposition des scellés au nom du gouverneur d'Alicante, l'inquisition s'est présentée pendant la nuit, & sous prétexte

que le saint tribunal avoit le droit de pénétrer par-tout, elle vouloit enlever de la maison consulaire la bibliothèque, les tableaux & les estampes qui en ornoient le cabinet, & qu'on évaluoit à environ 15,000 liv. Ayant trouvé sur ce cabinet le sceau de S. M. catholique, elle a fini par croiser le scellé, malgré les protestations du chargé provisoire du consulat batave. Celui-ci en a écrit à l'ambassadeur, & sur leurs plaintes, le roi a ordonné au gouverneur d'Alicante, « de mander l'inquisition, de la mener avec lui à la maison consulaire batave, de lui déclarer que le roi désapprouvoit la conduite de ce tribunal, & lui défendoit de recevoir sous des peines sévères, de lui enjoindre de donner à la veuve & à l'enfant du citoyen Stuck, toutes les satisfactions pour l'attentat commis dans leur maison, & de faire lever le scellé inquisitorial indûment apposé. S. M. enjoint en outre au gouverneur de ne jamais avoir la faiblesse de donner de l'inquisition, de semblables attentats. »

ITALIE.

De Gènes, le 14 brumaire.

On avoit espéré que la cour de Naples rougieroit d'avoir violé un traité solennel, & relâcheroit les patriotes compris dans la capitulation; mais les dernières lettres de Naples ne nous permettent pas de douter qu'elle ne la regarde comme non avenue. Avant le 18 vendémiaire, une commission extraordinaire, composée de gens dévoués à la reine & à Acton, avoit déjà jugé comme rebelles près de 300 d'entre eux qui ont été pendus, & les autres condamnés à une prison perpétuelle, ou à la déportation dans l'isle de la Pantellesia. Parmi les premiers, on compte la plupart des membres des commissions législative & exécutive, plusieurs jeunes gens des premières familles de l'état, & même plusieurs femmes de la cour; entr'autres la marquise Touseca-Pimentel. Entre ces victimes, on comptoit des hommes distingués par des talens, tels que Mario Pagano & Cirillo.

On mande de Lucques, que la conduite tyrannique de la régence impériale & l'indiscipline des soldats a excité un si grand mécontentement, qu'en plein théâtre on a crié : *Vive la liberté et mort aux tyrans!* La garde tira sur le parterre, & tua cinq à six personnes, & en blessa un plus grand nombre.

De Coni, le 16 brumaire.

Le combat du 13 n'a pas eu tout le succès qu'on espéroit. L'ennemi avoit réuni sous Fossano des forces si considérables & avoit une artillerie si nombreuse, qu'il n'a pas

été possible de le forcer. Il nous a fait, dans notre retraite trois à quatre cents prisonniers. Nous occupons encore les positions de Centallo, de Saluces, de Bibiano, de Pignero, &c.

Des déserteurs assurent que trois généraux autrichiens & plusieurs officiers subalternes ont été arrêtés comme suspects de trahisons, & conduits dans la citadelle de Turin.

Nota. On débite, depuis deux ou trois jours, que les Français ont essayé un échec sous Fossano. Cette lettre & plusieurs autres de la même date, prouvent qu'il n'y a pas eu d'affaire depuis le combat du 13, dont le général Suchet a rendu compte dans son rapport officiel.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Schwitz, le 19 brumaire.

La proclamation que le commissaire du gouvernement, Ischoke, a adressée à ses concitoyens, produit l'effet le plus heureux. Des secours affluent de toutes parts. Il est arrivé ici aujourd'hui un grand bateau chargé de vivres, d'habits & de meubles; mais on manque de moyens de transports pour faire parvenir ces secours aux communes du Gothard.

Le nombre des troupes françaises dans la vallée d'Urseren est réduit depuis quelque tems à un bataillon. Le général Jardon maintient sévèrement la discipline.

Cependant la vallée est toujours dans la position la plus déplorable, soit parce que les français ne manquent que trop souvent de vivres, soit parce que le passage du Mont-Gothard & les montagnes du pays des Grisons étant fermés par les neiges, ils forcent les malheureux habitans à ouvrir des chemins & à porter du pain sur le dos dans les Grisons & au couvent des Capucins sur le Mont-Gothard où les français ont encore un poste. Les habitans se refusent à ces charges; ils menacent d'abandonner un pays où ils ne trouvent que misere & désolation.

De Berne, le 22 brumaire.

Avant-hier est arrivé ici le citoyen Pichon, secrétaire de la nouvelle légation française en Helvétie. Il étoit porteur d'un arrêté ordonnant au citoyen Perrochel de quitter Berne sous vingt-quatre heures, & de se rendre dans une petite ville du Porentruy, où il restera jusqu'à nouvel ordre. On lui reproche, dit-on, d'avoir pris trop chaudement les intérêts de la Suisse. Il emporte l'estime, l'amitié & les regrets de tous ceux qui le connoissent. Le citoyen Pichon remplira les fonctions de chargé d'affaires, en attendant l'arrivée de son successeur de Perrochel.

On assure en ce moment que le général Loison se retire du pays des Grisons où le manque absolu de vivres l'empêchait de tenir; on l'attend ici aujourd'hui. On dit que les Français, voyant l'impossibilité de rester plus long-tems dans un pays entièrement dénué de moyens de subsistance, entament une négociation pour obtenir un armistice en faveur de la partie montagnaise de l'Helvétie.

Bâle doit avoir payé 1,200,000 francs de l'emprunt exigé par Massena. Cette ville vient d'être requise de nouveau pour une faurniture de 280 bœufs & 2,000 quintaux de grains.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DU DANUBE.

Du quartier-général à Zurich, le 22 brumaire en 8.

Le 14 brumaire, la division du général Loison a passé le

Rhin antérieur; l'ennemi occupoit Tullis; il y a été battu & jetté au-delà de Furstenau. Un autre corps ennemi se portoit de Belinzona sur Dissentis; il a été également repoussé avec une perte considérable par les troupes de la même division; il ne restoit à Suwarow que 12 pieces de canon, & il a été forcé de nous les abandonner; quelques-unes ont été jettées dans des précipices d'où il a été impossible de les retirer.

Le 20, l'ennemi a fait une tentative sur le Rheintal; il a passé le Rhin à Videnau & Oburied; le général Brunet a marché à sa rencontre à la tête de la brave 25^e demi-brigade légère. Il étoit quatre heures du soir lorsque l'attaque a commencé, & la rive gauche a été libre avant la nuit. Tout ce que la bayonnette républicaine n'a pu atteindre, a été précipité & noyé dans le fleuve.

De Strasbourg, le 26 brumaire.

On est toujours tranquille auprès de Kehl. Le général Colaud & le général Souham qui y commandoient jusqu'ici, ont été rappelés. La destination du premier est changée; il est allé à Manheim, où il a été appelé par le général Lecourbe, pour prendre le commandement d'une division de l'armée du Rhin. Le général Souham est encore ici; il ne paroît pas qu'il sera de nouveau employé.

Le général de division Tharreau a pris depuis avant-hier le commandement de toutes les troupes postées sur la rive droite du Rhin près de Kehl.

Les dernières nouvelles que nous avons reçues de l'armée du Rhin portent qu'elle s'est de nouveau concentrée dans les environs de Manheim pour y attendre l'arrivée des renforts considérables qui lui viennent de la Hollande. Il est question de transférer le quartier-général à Neustadt.

Quoique le blocus de Philipsbourg soit levé, nous occupons toujours Heidelberg, Schwetzingen & Wisloch.

Depuis une décade environ, on travaille avec une grand-activité à l'établissement d'une forte tête de pont à Neuharau, à une lieue de Manheim. Cette position est excellente sous tous les rapports. Le grand pont y est beaucoup plus en sûreté qu'à Manheim. Les fortifications de cette dernière ville, en partie détruite par nos troupes, & en partie par les Autrichiens, ne sont pas rétablies & ne le seront plus.

Les dernières lettres de Stutgard, du 18 de ce mois, portent que l'armée commandée par Suwarow étoit arrivée dans les environs d'Augsbourg & de Heindelheim. Les Bavares & le corps de Condé sont déjà en Baviere. Le quartier-général de Suwarow se trouvoit à Augsbourg.

Les russes ont exercés les plus grands dégats par-tout où ils ont passé en faisant leur retraite dans la Haute-Souabe. Les exactions par eux commises, sont telles, que les habitans de beaucoup de villages & de plusieurs villes ont été obligés de quitter leurs habitations pour se réfugier dans les forêts afin d'être à l'abri des cruautés de ces barbares.

Tous les magasins autrichiens ont été transportés de Kennstatt, d'Ellwangen, de Villingen, &c. à Ulm: ce qui sembleroit annoncer une retraite prochaine du prince Charles derrière l'Iller. Son armée a maintenant une position extrêmement étendue & ne seroit pas en état de résister à une attaque vigoureuse des troupes françaises.

De Bruxelles, le 27 brumaire.

La Nord-Hollande est entièrement évacuée en ce moment

Les troupes russes n'y sont plus. La division batave du général Daendels a déjà occupé les retranchemens de la Zuyt, ainsi que la position de Schagenbrugg. L'ennemi aura bientôt évacué le Helder.

On embarque en ce moment au Texel la seconde division russe qui sera suivie dans deux jours par la troisième. L'ennemi a repassé les digues. On croit qu'il quittera le Texel dans trois ou quatre jours au plus tard. Le corps de réserve aux ordres du général Mariot, porté entre Harlem, Zantwort & Berwerwyck, vient de se disperser. La majeure partie des troupes qui le composaient se rend à d'autres destinations.

Des renforts considérables sont en marche de toutes parts pour renforcer l'armée du Rhin. Quelques bataillons postés à Andernach, Bonn & Coblenz, ont passé le Rhin & se rendent dans le Rhingau. Des régimens de cavalerie & d'autres corps venant de la Hollande, seront incessamment sur les bords du Rhin.

L'empereur de Russie a permis, au nom du roi de Prusse, de tirer de l'Ukraine six mille chevaux de remonte pour la grosse cavalerie. Une partie de ces chevaux est déjà arrivée dans les états prussiens.

Depuis la loi du 19 fructidor, an 5, qui autofisoit le directoire exécutif à déporter les prêtres insoumis, il a été lancé, pour la Belgique seulement, 9,422 arrêtés de déportation. Des ecclésiastiques ayant fait le serment, d'autres qui s'étoient mariés, ont été de ce nombre : des paysans, pères de nombreuses familles, dont le crime étoit de chanter au lutrin, ont aussi été proscrits. Il y a plusieurs exemples de ce dernier fait. Nous apprenons aujourd'hui, d'une manière positive, que l'on va revenir sur une partie de ces arrêtés injustes.

Extrait d'une lettre adressée, de Berne, le 21 brumaire, au citoyen Röederer.

Dans le numéro du journal de Paris, vous exposez avec autant d'impartialité que d'esprit, la querelle survenue entre l'Helvétie, le gouvernement français & l'Ami des Loix, au sujet de l'emprunt exigé par le général Massena. Permettez-moi cependant de vous faire connoître quelques faits importants que vous semblez ignorer.

L'Helvétie nourrit, depuis plus de quinze mois, une armée française de 80,000 hommes à-peu-près, tant par des réquisitions continuelles en grains, fourrages, bœufs, &c. que par le logement habituel des troupes répandues dans presque toutes les villes & villages, & qui abandonnées par les fournisseurs, trouvent dans l'hospitalité helvétique, tous les secours de la reconnaissance & de l'amitié. Combien je pourrois vous citer de traits touchans de la douce fraternité & de l'espece d'intimité que le malheur commun fait naître entre les soldats français & les infortunés habitans des petits cantons. . . . ! Mais ce n'est pas le moment, & je vous demande seulement s'il n'est pas injuste d'accuser un peuple de n'avoir rien fait pour ses libérateurs, tandis qu'il s'est privé & qu'il se prive encore journellement pour eux de sa propre & très-modique nourriture?

Au moment où le général Massena a pris la mesure qui a excité parmi nous de si vives réclamations, le gouvernement helvétique s'occupoit des moyens de trouver un mode pour lui fournir des subsides dont il sentoit que son armée avoit le plus urgent besoin; mais le directoire helvétique n'a pas voulu, que le sabre arrachât ce que la reconnaissance s'empressoit de donner. Il a voulu que les formes

fussent observées, & que son indépendance fût à couvert.

Certes, une autre conduite pouvoit être tenue à l'égard d'un peuple dévoué & d'un allié fidele qui invoquoit un traité garanti par la loyauté de la grande nation.

Signé, un Helvétien.

De Paris, le 29 brumaire.

Les consuls ont nommé quinze commissaires pour se rendre dans divers départemens. Ils les ont choisis parmi les députés qui ne sont pas membres des commissions intermédiaires.

Il n'y en aura pas dans tous les départemens, & nul ne sera envoyé dans le sien. Leurs fonctions sont très-circoscrites. Elles se bornent à-peu-près à observer l'esprit public, à rendre compte des obstacles qu'ils appercevront, & à concerter avec les administrations locales les mesures urgentes. Ils pourront cependant changer ceux des fonctionnaires qui leur paroîtront peu propres à seconder les vues du gouvernement, sauf à en informer de suite le ministre de l'intérieur.

Parmi les commissaires on cite Jard-Panvilliers, Curé, Delecroix, Lecoite-Puyravaux, Carré, Mallarmé. Le premier va, dit-on, à Lyon; le second, à Marseille; le troisième, dans le Nord; le quatrième, du côté de Tours; & le sixième, à Nancy.

— On s'est occupé de plusieurs changemens parmi les commissaires du gouvernement près les administrations centrales. Ce travail est achevé.

— Le conseil d'amirauté, placé auprès du ministère de la marine, est décidément composé du vice-amiral Bruix, président; du vice-amiral Thévenard, du contre-amiral Gantheuaume, & des citoyens Dumanoir, Champagnay, Levasseur, Sané, Forfait, Haran, Léger & Laboulaye. Cette commission tient ses séances dans une des salles du ministère de la marine: elle conseille & n'administre point; c'est toujours le ministre qui donne les ordres.

— Il y a long-tems que l'Opéra n'avoit été aussi brillant qu'avant-hier. On a donné *Iphigénie en Aulide* & le *Ballet de Télémaque*. Il sembloit que les arts & les plaisirs recevoient une partie de l'éclat & du charme que la sécurité politique peut seule leur donner.

La citoyenne Clotilde a reparu dans le pas de deux d'*Iphigénie*, & dans *Télémaque* où elle a rempli le rôle de Calypso. L'attente du public n'a point été trompée: son talent & sa grace ont semblé s'être encore perfectionnés. Elle a été accueillie à plusieurs reprises par des applaudissemens universels: on a fini par lui présenter une couronne.

La salle étoit pleine à sept heures. Graces aux soins & à l'activité ingénieuse des nouveaux administrateurs, cet hiver va relever & consolider ce beau monument de la splendeur nationale.

Avant le 18 brumaire les nombreuses & brillantes voitures se cachoit pour se soustraire à l'emprunt forcé; mais aujourd'hui elles reparoissent dans les rues adjacentes de ce spectacle, comme par-tout.

— Les amis du célèbre & malheureux Fontanes espéroient que son nom ne seroit désormais prononcé que pour attester un acte de justice réparatrice. On lit aujourd'hui avec douleur, dans le *Journal de Paris*, qu'il a pensé périr le 26 de ce mois: il étoit sorti de son tombeau pour prendre l'air, dont le 18 brumaire lui rendoit l'usage, en même tems qu'il lui apportoit l'espérance; un cabriolet, dont le cheval étoit

échappé, l'a renversé sur la place du Carouzel : on lui a prodigué tous les secours de l'art, & on espère qu'il sera bientôt rétabli.

— Miot, nouveau secrétaire-général du ministère de la guerre, a dû arriver aujourd'hui de la Haye à Paris.

— La récapitulation des fusils fabriqués durant l'an 7, par les diverses manufactures de France, porte le total à 500,000.

— Le bureau central dément le bruit répandu que l'usage des nouvelles mesures cessera d'être obligatoire. Il déclare que le gouvernement est dans l'intention de faire strictement exécuter les loix qui fondent cette institution.

— Le général Momet est nommé commandant de la 11^e. division militaire.

— L'administration du Musée central des arts a fait tirer de leurs caisses *L'Apollon* du Belvedere & la *Venus* du Capitole. Ces statues n'ont souffert aucun dommage dans la route.

— Le général Grenier écrit, le 15 brumaire, que la fameuse collection des médailles qui avoit été formée à Rome, vient d'arriver à Marseille : elle passe pour la plus complète & la plus précieuse de l'Europe ; elle est destinée au Muséum de Paris.

— L'administration centrale de la Seine a reçu avant-hier le nouveau serment des professeurs des écoles centrales.

Elle a destitué le citoyen Mécée de la place de chef du bureau des renseignements, qu'il occupoit près d'elle.

— Robert Craëhet, commissaire près l'administration centrale du Pas-de-Calais, est destitué ; on le dit même arrêté.

— A Bordeaux, on y a appris avec enthousiasme la révolution du 18.

— On écrit de Nantes que, durant les nuits du 17 & 18, on y a été sur le qui vive, parce qu'on avoit su que les chouans étoient en force dans les environs ; mais la ville étoit en état de défense, & la garnison très-bien disposée.

Le courrier du 14 avoit été arrêté près Suette, par les chouans qui avoient pris & gardé les lettres & journaux.

— On vient de découvrir à Lyon une fabrication de faux écus de six francs, en cuivre, recouverts d'une feuille d'argent. On a aussi trouvé un cadavre dans la cave où travailloient les faux-monnayeurs.

— Le département de la Haute-Garonne jouissoit, le 12 de ce mois, de la plus grande tranquillité.

— Le bateau de poste, nommé *le Patriote*, sorti de Bastia, le 15 vendémiaire, a été pris dans la nuit du 15 au 16 par les Anglais. L'attaque a été si prompte qu'on n'a pas eu le tems de submerger les dépêches. Ce bateau étoit chargé des dépêches du mois de fructidor jusqu'au 10 vendémiaire.

— Le roi d'Espagne a écrit à celui de Naples une lettre très-pressante en faveur de l'infortuné Dolomieu.

— Une gazette de New-York, du 11 vendémiaire, assure que les envoyés des Etats-Unis près la république française avoient reçu des ordres & se préparoient à partir ; & que M. Swift (de Connecticut) étoit nommé secrétaire d'ambassade.

— L'Italie vient de perdre le plus célèbre de ses poètes, l'abbé Parini, milanais, auteur du poème intitulé : *le Martin*, &c. ou *la Journée à la Mode*.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Les consuls de la république portent déjà leurs regards sur toutes les parties de l'administration.

Les routes dégradées & la taxe destinée à leur restauration, ont appelé aussi leur sollicitude.

On s'occupe en ce moment de réorganiser cette partie importante, en faisant disparaître les vices administratifs, que l'exécution des loix existantes a démontrés. Les mesures qu'on se propose de prendre, conviendront aux fermiers actuels, rassureront le redevable, & donneront au gouvernement les moyens de raviver le commerce, en rendant toutes les communications faciles.

COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Il n'y a point eu de séance aujourd'hui à la commission. Voici le texte de l'arrêté pris hier :

Art. I. Les membres de la section se concerteront avec le ministre de la justice, pour le choix de trois jurisconsultes des plus éclairés & des plus affectionnés à la république, pour coopérer aux travaux généraux de la section, après avoir été préalablement agréés par la commission.

II. Chacun des membres de la section pourra s'adjindre un collaborateur à son choix, pour travailler de concert avec lui à la partie de législation dont il est spécialement chargé.

III. Pour conserver à la commission & à chacun de ses membres la plus entière liberté de prendre, conserver ou échanger, suivant qu'ils le jugeront nécessaires à la perfection & à l'avancement de leurs travaux, les adjoints & collaborateurs ainsi choisis, ils seront pris au-dehors du corps législatif ;

IV. Les honoraires ou rétributions qui seront alloués par la commission auxdits jurisconsultes & collaborateurs, feront partie des dépenses du corps législatif, & seront pris sur les fonds à sa disposition ;

V. Les ministres de la guerre, de la marine & des finances, sont invités à indiquer un officier civil ou militaire des plus instruits dans ce qui a rapport à la guerre & à la marine, & le troisième un administrateur parfaitement éclairé dans ce qui est relatif au régime forestier, pour aider de leurs lumières & de leurs connoissances les membres de la section chargée de préparer le travail sur ces diverses parties de la législation, & en conférer avec la section entière lorsqu'ils y seront appelés.

Les autres membres de la commission auront aussi des collaborateurs s'ils jugent que leurs travaux l'exigent.

Nota. La commission des anciens a reçu une adresse de félicitation de la municipalité d'Orléans sur les événements des 18 & 19 brumaire ; & n'ayant rien à l'ordre du jour, elle s'est ajournée à après-demain.

Bourse du 29 brumaire.

Rente provis., 14 fr. 00 c. — Tiers consol., 20 fr. 75 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 f. 40 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 00 s. — Bons d'arrérage, 90 fr. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

A. FRANÇOIS.